

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2017

Réuni le vendredi quinze décembre deux mil dix-sept à dix-huit heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames LEFRANÇOIS, MARY, THIZEAU,
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, FONTENY, THOREAU, URBAIN.

Étaient excusés : Madame VERMOND, Messieurs BONNOT et IMBAULT.

Étaient absentes : Mesdames BOUGIS et GALLOIS.

Madame VERMOND a donné pouvoir à Monsieur PRÉVOST.
Monsieur IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur BICHEREAU.

NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de saisine du comité technique concernant l'instauration du nouveau régime indemnitaire tenant des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel RIFSEEP et du Complément Indemnitaire Annuel.

CAMPING

Étant donné le déficit annuel, le Maire demande à chacun de réfléchir sur le fonctionnement et la publicité qui peut être faite.

STATION D'ÉPURATION

Le Maire fait le point sur l'étude de la construction de la nouvelle station d'épuration :

- nous sommes en attente des arrêtés de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Départemental et du réajustement de la DETR,
- l'appel d'offres sera lancé semaine 51.

Le conseil municipal juge ce projet trop onéreux pour une Commune de 900 habitants.

PROJET ISOLATION DE LA MAIRIE

Le Maire fait part au conseil des devis qu'il a demandé pour le changement des huisseries et l'isolation de la Mairie. Ces devis s'élèvent respectivement à 57 615.20 € T.T.C. et 54 643.75 € T.T.C.

Des subventions seront sollicitées auprès de la Région à hauteur de 40 % et du SDE 18 à hauteur de 20%.

QUESTIONS DIVERSES

- + Monsieur le Président de l'Association PAR remercie les services techniques de leur aide pour les décors de Noël et signale que leurs prochaines manifestations seront : une exposition sur les 100 ans de l'armistice du 11 novembre 1918 et la fête de la musique.
- + Monsieur le Maire informe que la nouvelle organisation touristique du Département du Cher est répartie en quatre zones. L'Office de Tourisme des Villages de la Forêt est identifié dans la zone Sologne avec les Offices de Tourisme présents à Aubigny-sur-Nère, Mehun-sur-Yèvre et Vierzon. Ces quatre Offices de Tourisme ont engagé récemment un travail de promotion pour communiquer au mieux dès la saison prochaine sur cette nouvelle destination.

Le Maire,